

Assises départementales du fleurissement et du cadre de vie

Dans le cadre de la politique d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie du Conseil général, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et le Comité Départemental du Tourisme (CDT) du Tarn animent depuis plusieurs années le concours des villes et villages fleuris dans le département du Tarn. Soucieux de valoriser l'impact du fleurissement sur le cadre de vie, le CAUE a souhaité cette année innover en proposant la création des assises du fleurissement. Forts de leur longue expérience auprès des collectivités s'inscrivant au concours départemental, le CAUE et le CDT organisent donc pour la première fois en région en Midi-Pyrénées, des Assises du fleurissement et du cadre de vie.

L'objectif de ces assises est d'apporter à tous les acteurs de l'aménagement du cadre de vie des témoignages de collectivités, de professionnels ou d'associations. Les sujets choisis sont issus des constats et préoccupations rencontrés lors des visites des communes inscrites au concours ou lors des études menées par le CAUE. La notion de projet global d'aménagement, concept de base fondamental, sera le premier point abordé grâce à la présentation d'exemples concrets et à l'intervention d'élus. Des points plus techniques seront traités avec le choix du végétal et ses associations, le thème particulier de l'arbre et de la haie, et la question souvent oubliée du mobilier urbain. Par ailleurs, au delà de la création d'espaces nouveaux, il est indispensable aujourd'hui de penser à la gestion durable de ces espaces mais aussi comment animer une commune autour des éléments de son cadre de vie. Enfin, la formation du personnel et l'application des normes viendront compléter le programme proposé.

Ces premières Assises départementales du fleurissement et du cadre de vie se dérouleront les 29 et 30 novembre 2012 à Sorèze (Tarn). Elles s'adressent aux élus, aux techniciens, structures publiques, privées ou éducatives, mais aussi aux professionnels et aux bénévoles qui œuvrent au fleurissement et à l'aménagement du cadre de vie, que cela soit en termes de projet, de conseil ou d'animation.

«Fleurir» son environnement, c'est embellir l'espace collectif et favoriser l'amélioration d'un cadre de vie que l'on veut partager.

Je vous invite donc à venir nombreux pour participer à ces Assises afin d'échanger sur toutes les problématiques présentées par les nombreux intervenants qui ont répondu présents à la sollicitation du CAUE et du CDT.

Thierry CARCENAC
Président du Conseil général du Tarn

29 et 30 novembre 2012
à l'abbaye-école de Sorèze (Tarn)





Jeudi 29 novembre 2012 :

9h00 Accueil autour d'un café

9h15 Ouverture des Assises

Albert Mamy, maire de Sorèze
Jean-Marie Fabre, Président du Comité Départemental du Tourisme du Tarn
Paul Salvador, Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn
Thierry Carcenac, Président du Conseil général du Tarn



9h45 Les espaces publics, une réflexion globale et partagée pour des aménagements réussis

Le rôle social des espaces verts : retour d'enquêtes
avec Maryse Boy, Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Midi-Pyrénées
et Marc Rouhier, représentant de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage



Le projet global : une étape importante pour la mise en oeuvre d'un projet urbain cohérent
avec Valérie Labarthe, architecte-paysagiste d.p.l.g.
et Christophe Maisonneuve, architecte-paysagiste d.p.l.g.



Table ronde 1 : la requalification globale des espaces publics, une volonté politique, un projet partagé, les avantages et difficultés de la démarche
avec des élus de plusieurs collectivités tarnaises



Préserver ou créer des espaces publics dans une politique réfléchie à long terme :
comment mettre en place des outils pour un développement et une gestion durable des espaces urbains
avec Geneviève Parmentier, adjoint au maire à la ville d'Albi (81),
déléguée à l'environnement, à l'aménagement et à l'esthétique urbaine

12h45 Déjeuner



14h00 Des choix cohérents, des réponses techniques adaptées et une gestion anticipée pour des aménagements en adéquation avec les moyens de la collectivité

Le choix du végétal et de ses compositions : quels critères primordiaux prendre en compte pour faire un choix adapté au contexte particulier de votre commune ?
avec José Alves, responsable des espaces verts de Lisle-sur-Tarn (81),
et Pierre Haberschill, représentant de l'association des horticulteurs des Couleurs de l'Autan



L'arbre et la haie : des éléments du patrimoine vert des communes à préserver, entretenir et renouveler
avec David Chevet, ingénieur forestier à l'Office National des Forêts,
David Campo, responsable de l'Association Arbres et paysages tarnais,
et Sabine Albinet, responsable des espaces verts de Castres (81)





Le mobilier urbain et l'éclairage public : des éléments de projet à ne pas négliger avec Jean-Marc Sengès et Jérôme Galinier, représentant les services techniques de Carmaux (81), et Stéphane Puech, directeur du Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn

Visite historique de Sorèze par Adeline Bea, chargée d'inventaire au CAUE



Vendredi 30 novembre :

9h00 **Des choix cohérents, des réponses techniques adaptées et une gestion anticipée pour des aménagements en adéquation avec le contexte de chaque collectivité**

Les pratiques environnementales : comment mettre en place le développement durable dans les espaces verts ? Des solutions sont possibles pour toutes tailles de communes... avec Thierry Doenlen, représentant le service espaces verts de Mazamet (81), Bernard Huet, représentant de l'association des Jardiniers de France, et Anne Mesas, directrice de la FREDEC Midi-Pyrénées



Comment faire vivre les espaces urbains, animer une commune autour du fleurissement...? : quelques actions concrètes sur deux territoires avec Michel Guipouy, président de la commission Tourisme du Pays de Cocagne (81), Danièle Marcipont, maire-adjoint en charge de l'environnement à Nègrepelisse (82) et Aurore Duffrene, chargée de communication, culture et tourisme à Nègrepelisse (82)



Table ronde 2 : la formation des agents techniques et de la qualification des entreprises, un gage de bonnes pratiques pour la gestion des espaces verts avec Marianne Michel, conseillère formation, chargée des espaces verts, au Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Midi-Pyrénées Sylvain Fernandez, président de l'Association des maires et élus locaux du Tarn Anne Mezas, directrice de la FREDEC Midi-Pyrénées et Philippe Clarac, représentant de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage



Les normes des aires de jeux et des espaces de sports : obligations et risques avec Francis Cougoule, inspecteur à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes, service Sécurité et Loyauté des Transactions Commerciales



12h00 Clôture des Assises

Jean-Marie Fabre, Président du Comité Départemental du Tourisme du Tarn
Paul Salvador, Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn



12h15 Déjeuner

14h00 Remise des prix du concours des villes et villages fleuris 2012

16h00 Clôture de la remise des prix



CAUE
DU TARN

**Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement**



Bulletin d'inscription

Une fiche par participant
A retourner avant le 15 octobre 2012
à Tarn Réservation Tourisme

Nom : Prénom :

Statut :

- Elu avec titre et fonction
- Agent de collectivité avec fonction
- Autre

Adresse :

Tél. Fax Email

HOTELS	chambre et petit-déjeuner
<input type="checkbox"/> Hôtel ** et en cours de classement en chambre individuelle : de 70 € à 71 €	<input type="checkbox"/> nuitée du 28 au 29 novembre 2012
<input type="checkbox"/> Hôtel *** en chambre individuelle : de 70 € à 95 €	<input type="checkbox"/> nuitée du 29 au 30 novembre 2012
<input type="checkbox"/> Hôtel ** et en cours de classement en chambre double : de 77 € à 82 €	<input type="checkbox"/> Sorèze <input type="checkbox"/> Saïx <input type="checkbox"/> Castres
<input type="checkbox"/> Hôtel *** en chambre double : de 84 € à 120 €	<input type="checkbox"/> nuitée du 28 au 29 novembre 2012
	<input type="checkbox"/> nuitée du 29 au 30 novembre 2012
	<input type="checkbox"/> Sorèze <input type="checkbox"/> Saïx <input type="checkbox"/> Castres

<input type="checkbox"/> journée du 29 novembre avec déjeuner Pers x 20 € =
<input type="checkbox"/> soirée officielle du 29 novembre avec dîner Pers x 30 € =
<input type="checkbox"/> journée du 30 novembre avec déjeuner Pers x 20 € =
TOTAL€

Informations particulières à préciser (régime, contraintes...) :

Fiche d'inscription à retourner complétée avant le 15 octobre

à l'ordre de TARN TOURISME RESERVATION
41 rue Porta - BP 60336 - 81027 ALBI cedex 9
Tel : 05 63 77 32 20 - Fax : 05 63 77 32 32
groupes@tourisme-tarn.com

La confirmation de votre réservation hôtelière et de l'ensemble des prestations retenues ci-dessous vous sera transmise par retour et devra être validée accompagnée par le règlement par chèque, par carte bancaire ou par virement.

Taxes en supplément :

Hôtellerie de l'Abbaye Ecole de Sorèze :

Supplément taxe de séjour : en ** : 0,70 € par pers. et par nuit; en *** : 0,80 € par pers. et par nuit,

Taxe monument historique ** : 4,06 € par chambre et par nuit

Contribution touristique au patrimoine Français ** et *** : 2,86 € par personne et par nuit.

Les attributions des chambres sur Sorèze, Saïx et Castres se feront en fonction des disponibilités lors de la réservation. Saïx et Castres se situent à 20 km de Sorèze.

Localisation

Sorèze est situé dans le sud du Tarn,
à 65 kms de Toulouse,
27 kms de Castres,
et 24 kms de Castelnaudary

